

Le dossier d'inscription ainsi que toutes les pièces justificatives sont à retourner impérativement avant le 30 septembre 2025 par mail : flcs-ead@univ-lille.fr OU à l'adresse suivante : **Université de Lille – Campus Pont-de-Bois, Faculté des Langues, Cultures et Sociétés, Rue du Barreau – B.P.60149, 59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX**

LICENCE 2 LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES - PARCOURS PORTUGAIS

MERCI DE COMPLÉTER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS

N° étudiant : _____

Reçu lors de votre inscription administrative auprès de l'Université de Lille

(<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater-sinscrire/>)

NOM : _____

NOM marital : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____

Adresse (obligatoire) : _____

Code Postal : _____ **Ville :** _____

Pays : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

☐ Je suis salarié (hors contrat étudiant)

☐ Je suis demandeur d'emploi, indiquez le numéro de la carte *France Travail* : _____

☐ Je suis chargé de famille

☐ Je suis en double cursus

☐ Je suis redoublant

☐ Je suis en chevauchement

☐ Je suis en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap doivent exclusivement payer par chèque.

Dans l'attente du rendez-vous auprès du BVEH, sous réserve de la réception du chèque, les accès au cours seront ouverts.

☐ Autre situation particulière : _____

PIÈCES À NOUS FOURNIR

- **Le règlement**
Le montant total de l'inscription est à joindre au dossier et à effectuer à l'ordre de « Madame l'agent comptable de l'Université de Lille »
- **Le formulaire « Règles de fonctionnement » daté et signé**
- **Justificatif de l'employeur ou de l'organisme (pour les étudiants bénéficiant d'une prise en charge)**

RÈGLEMENT

EN FORMATION INITIALE	EN FORMATION CONTINUE
☐ Option 1 Paiement unique d'une valeur de 500 € pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année ☐ Option 2 Paiement en 2 fois, soit 250 € par semestre pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année ☐ Option 3 Paiement par Unité d'Enseignement : _____ x 30 € = _____ €	☐ Option 1 Paiement unique d'une valeur de 1500 € pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année ☐ Option 2 Paiement en 2 fois, soit 750 € par semestre pour l'ensemble des Unités d'Enseignements de l'année ☐ Option 3 Paiement par Unité d'Enseignement : _____ x 90 € = _____ € Rappel : les stagiaires de la formation continue ne doivent pas payer les droits d'inscription et la CVEC.

En cas de doute entre « FORMATION INITIALE » et « FORMATION CONTINUE », merci de prendre contact avec le service formation continue de la faculté avant d'envoyer votre dossier : flcs-fc@univ-lille.fr

MODES DE RÉGLEMENT

☐ PAR CHÈQUE

Chèque (sauf chèque étranger) à l'ordre de *Mme l'agent comptable de l'Université de Lille*

N° chèque : _____ / _____

Banque : _____

Rappel : les étudiants en situation de handicap sont priés de choisir ce mode de règlement en attendant la décision du BVEH.

☐ PAR VIREMENT

Veuillez renseigner comme motif du virement les informations suivantes : **NOM Prénom Filière EAD n°étudiant** (ex : DUPONT Marie L3 Russe EAD 12141516). **Veuillez joindre impérativement la preuve de virement.**

IBAN : FR76 1007 1590 0000 0010 1980 357

BIC : TRPUFRP1

PORTUGAIS – Licence 2 ^{ème} année – Semestre 3	PORTUGAIS – Licence 2 ^{ème} année – Semestre 4
Cochez les UE que vous allez suivre cette année BCC 1 : Comprendre, formuler et analyser un discours oral ou écrit dans la langue d'étude ☐ UE 1 : Langue portugaise 3 Compréhension et expression orale Grammaire et expression écrite BCC 2 : Analyser des notamment documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte de la langue d'étude ☐ UE 1 : Civilisation du monde lusophone ☐ UE 2 : Littérature portugaise ☐ UE 3 : Compréhension et interprétation de textes BCC 3 : Traduire de et vers la langue d'étude ☐ UE 1 : Traduction Traduction français – portugais Traduction portugais – français BCC 4 : Construire son projet professionnel Cultures et sociétés / Technique d'expression et de communication en langue française ☐ UE 1 : Ecrits universitaires 1 ☐ UE 2 : Les expériences de l'altérité : de l'histoire à la mémoire BCC 5 : Développer des compétences complémentaires ☐ UE 1 : Langue Vivante 2 ☐ UE 2 : Projet de l'étudiant Principes et enjeux du système éducatif	Cochez les UE que vous allez suivre cette année BCC 1 : Comprendre, formuler et analyser un discours oral ou écrit dans la langue d'étude ☐ UE 1 : Langue portugaise 4 Compréhension et expression orale Grammaire et expression écrite ☐ UE 2 : Linguistique BCC 2 : Analyser des notamment documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte de la langue d'étude ☐ UE 1 : Civilisation du monde lusophone ☐ UE 2 : Littérature brésilienne et traduction littéraire Littérature brésilienne Traduction littéraire ☐ UE 3 : Compréhension et interprétation de textes BCC 3 : Traduire de et vers la langue d'étude ☐ UE 1 : Traduction Traduction français – portugais Traduction portugais – français BCC 4 : Construire son projet professionnel 1 Parcours au choix ☐ Option 1 : Parcours Techniques d'expression et de communication en langue française / Cultures et sociétés UE 1 : Ecrits universitaires 2 UE 2 : Les sciences humaines entre comprendre et agir ☐ Option 2 : Parcours Cultures et sociétés UE 1 : Cultures et sociétés : comprendre la diversité La globalisation de l'homme qualifié Les sciences humaines entre comprendre et agir BCC 5 : Développer des compétences complémentaires ☐ UE 1 : Langue vivante 2 ☐ UE 2 : Projet de l'étudiant 1 UE au choix ☐ Option 1 : Arts visuels cinéma italien ☐ Option 2 : Découverte de l'entrepreneuriat ☐ Option 3 : L'espion russe à l'écran ☐ Option 4 : Méthode de recherche de stage ou d'emploi
Langue choisie en Licence 2 ^{ème} année	
1 Langue au choix (pour les années 2 et 3 vous devez garder la langue suivie au semestre 2) : ☐ Anglais (niveau B1.2) ☐ Allemand (niveau B1.2) ☐ Espagnol (niveau B1.2) ☐ Italien (niveau A1.2) ☐ Néerlandais (niveau A1.2)	

ATTENTION : Il faut suivre l'ensemble des UE (sauf quand un choix de parcours est demandé) et faire un choix de langue vivante 2

REGLES DE FONCTIONNEMENT

I. DROIT D'USAGE DES SUPPORTS DE COURS DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Les supports de cours mis à dispositions des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement à Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours.

Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

II. TRANSPARENCE DES DONNEES ET RESPONSABILITE

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement à distance, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel de l'Enseignement à distance de la Faculté des Langues, Cultures et Sociétés, peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite, ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

III. ANNULATION D'INSCRIPTION

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours (même en cas de non connexion). En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossiers correspondant à 25% du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 40€ seront déduits du remboursement. Les demandes d'exonération et de remboursement feront l'objet d'un examen par une commission interne composée du Doyen, en son absence de la première vice-doyenne, du vice-doyen formation, la Directrice des services d'Appui, la responsable du Budget, la gestionnaire de l'offre de formation EAD et le coordinateur de l'EAD de la Faculté des Langues, Cultures & Sociétés.

Je soussigné

Inscrit en

A

Le

Signature : précédée de la mention « lu et approuvé »